

INFO

RIVERAINS

AOÛT 2026



Expérimentation d'un contre sens cyclable Rue Danton

Rennes Métropole va mettre en place un aménagement provisoire rue Danton, entre l'avenue du Général Leclerc et la rue Beaumarchais.

Les travaux comprennent (voir plan au verso) :

- L'élargissement du trottoir à l'angle de l'avenue du Général Leclerc
- La réduction de la circulation sur une seule voie
- La mise en place d'un contre sens cyclable
- La suppression d'une place de stationnement face au n°20 bis afin d'améliorer la visibilité des cyclistes
- La création d'un stationnement minute devant la boulangerie

Ces aménagements seront mis en place **du lundi 24 au mercredi 26 août 2026** et seront expérimentés **jusqu'au vendredi 12 octobre**. Ces dates sont données à titre indicatif et pourront être décalées en cas de conditions météorologiques défavorables.

Si l'expérimentation est concluante, des travaux de voirie seront réalisés pour pérenniser ou adapter le dispositif et une nouvelle communication sera diffusée.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 11 54 24 42

Toute l'actualité des travaux sur :
travaux.rennesmetropole.fr

 **RENNES
MÉTROPOLE**

Légende

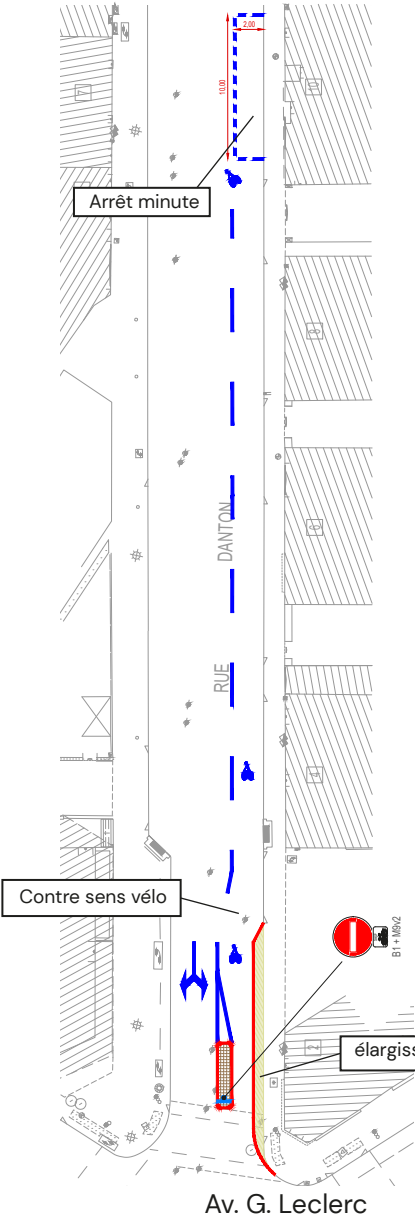
Bordure granit 15 x 25
mètres linéaires : 28,70 ml

Enrobé de trottoir noir 0/6
surface : 10,80 m²

Pavage granit 10x10
surface : 4,45 m²

Travaux rue Danton

Section sud



Section nord

